

PÔLE
ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES

R A P P O R T

20
23

D'ACTIVITÉS



L'année 2023 a été particulièrement significative en raison de l'application de la réforme du Décret Paysage, votée en 2021, dont l'objectif était de limiter l'allongement des études.

En tenant compte de ces nouvelles règles, le Pôle académique de Bruxelles a ajusté ses activités pour continuer à offrir des services complets et adaptés aux besoins des étudiants et des différents intervenants bruxellois.



SOMMAIRE

LE PÔLE ACADÉMIQUE DE BRUXELLES	...	02
STRUCTURE DU PÔLE	...	03
2023 EN UN COUP D'ŒIL	...	05
PROJETS ET ACTIVITÉS	...	06
PROJETS SOUTENUS PAR LE PÔLE	...	18
COMMUNICATION	...	20
EQUIPE OPÉRATIONNELLE	...	21
LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU PÔLE	...	22
ABRÉVIATIONS	...	23

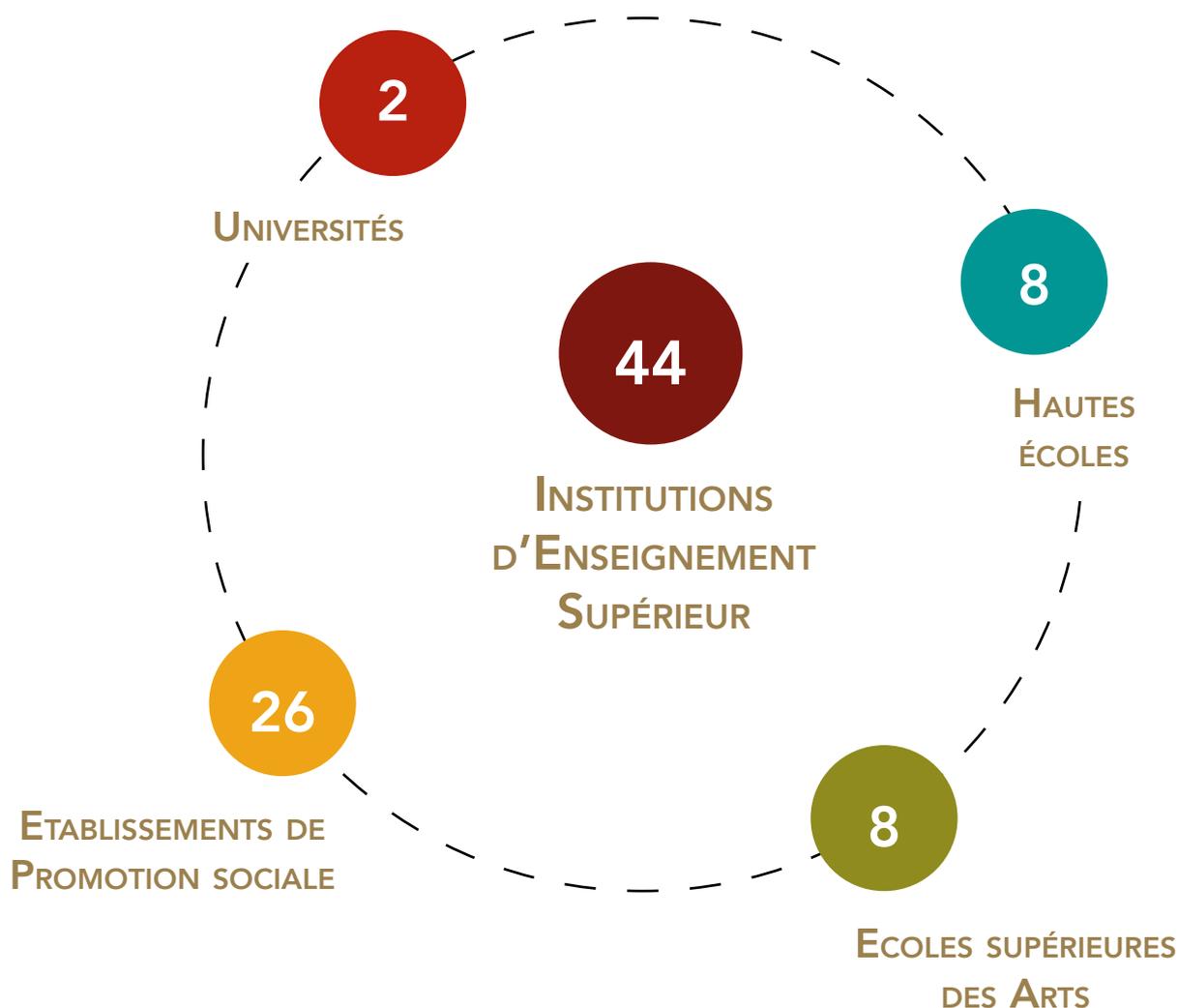
LE PÔLE ACADÉMIQUE DE BRUXELLES

Situé au carrefour de l'Europe, le Pôle académique de Bruxelles bénéficie des avantages liés à son emplacement au sein d'une ville internationale et cosmopolite. Il regroupe l'ensemble des Institutions d'enseignement supérieur (IES) francophones situées en Région de Bruxelles-Capitale et représente la plus grande structure d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Pôle constitue un lieu de concertation pour ses 44 IES membres.

Elles collaborent étroitement pour offrir des services de qualité aux étudiants, actuels et

futurs, ainsi qu'aux enseignants et à tout le personnel. Le Pôle assure une variété d'activités, telles que l'aide à la réussite, l'orientation des étudiants, et la promotion des études. De plus, il s'engage dans des actions en faveur de l'enseignement inclusif et du logement étudiant.

En septembre 2023, la fusion de deux de ses universités a entraîné un changement dans la gouvernance du Pôle, notamment en ce qui concerne la co-présidence. Par ailleurs, cette année a été marquée par une réflexion interne portant sur la structure du Pôle afin d'en optimiser le fonctionnement.



STRUCTURE DU PÔLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale (AG) du Pôle académique de Bruxelles est composée de tous les membres du Pôle issus des établissements d'enseignement supérieur francophones de la Région de Bruxelles-Capitale et de six membres invités représentant notamment le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'AG est compétente pour toute modification des statuts de l'association. Les membres de l'Assemblée générale définissent, notamment, la mise en œuvre des missions de l'ASBL, son mode de fonctionnement, l'approbation des budgets et des comptes, les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres, et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration.

BUREAU

Le Bureau est créé au sein du Conseil d'administration. Il est composé de deux co-Présidents, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire ainsi que d'un Trésorier. Les Présidents de la ChESI et du COPILAC, y siègent à titre d'invités permanents.

Les membres du Bureau préparent les dossiers du Conseil d'administration ainsi que de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Seuls sont exclus de sa compétence, les actes réservés par la loi, le décret ou les présents statuts à l'assemblée générale.

Le CA est composé de représentants de chaque type d'établissement d'enseignement supérieur, de représentants des étudiants et de représentants du personnel d'un établissement membre du Pôle.

Le CA est co-présidé par les Recteurs des universités et par un Directeur-Président d'une haute école, dont le siège doit être situé en Région de Bruxelles-Capitale. Dès lors, depuis la fusion de l'UCLouvain et de l'université Saint-Louis, la co-présidence est assurée par le Recteur de l'ULB.

STRUCTURE DU PÔLE

COFILAC

Le comité de pilotage et d'accompagnement (COFILAC)* a été mis en place lors du CA du 9 décembre 2022. Il traite de l'ensemble des missions dont s'occupe le Pôle. Ce comité s'est réuni pour la première fois en avril 2023.

Les missions de ce comité comprennent le pilotage, l'accompagnement et le soutien des membres de l'équipe opérationnelle pour mettre en application le plan stratégique et les projets politiques.

Sur base des projets proposés par le Bureau et / ou par les chargés de mission, son rôle est de :

- Suivre les actions / la mise en œuvre du plan stratégique.
- Etablir un cahier des charges annuel pour les actions liées à l'axe représenté (éventuellement par thématique) ainsi que les priorités.
- Définir des choix méthodologiques et des actions (sur proposition des chargés de mission).
- Emettre un avis sur la recevabilité des projets de demandes de financement.

Le COFILAC est constitué de quatre représentants de chaque forme d'enseignement, de représentants des étudiants, du président de la Chambre de l'enseignement supérieur inclusif (ChESI) et des membres de la cellule opérationnelle du Pôle académique de Bruxelles.

ChESI

La Chambre de l'enseignement supérieur inclusif (ChESI) du Pôle académique de Bruxelles a pour vocation d'être un lieu d'échange de bonnes pratiques avec les représentants des établissements d'enseignement supérieur du Pôle.

Cette instance est également un relais d'information en diffusant des renseignements spécifiques tels que les enquêtes et les modèles de documents réalisés par la Commission de l'enseignement supérieur inclusif (CESI) de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES).

La ChESI est composée de représentants des universités, des hautes écoles, des écoles supérieures des arts, ainsi que de représentants des étudiants. Les établissements de promotion sociale n'y siègent pas car ils disposent d'un décret spécifique dans le domaine de l'enseignement inclusif.

EQUIPE OPÉRATIONNELLE

L'équipe opérationnelle assure la gestion quotidienne du Pôle. Elle est chargée du suivi des décisions prises dans les différentes instances et comités et de mener à bien les projets et actions définis dans le cadre du plan stratégique du Pôle académique de Bruxelles.

En 2023, l'équipe est composée de deux chargés de mission (orientation et aide à la réussite), d'un chargé de communication et de l'information sur les études et d'une personne assurant le secrétariat des instances (greffe) et un appui administratif. Trois conseillers en études supérieures (CES) sont détachés à la Cité des métiers de Bruxelles. Un supérieur hiérarchique supervise et coordonne le travail de l'équipe.

* Il reprend les missions des deux comités d'accompagnement (CAIOR pour l'axe information et orientation, CODAC pour l'aide à la réussite), auxquelles a été ajouté le pilotage des activités.

2023...

EN UN COUP D'ŒIL

FÉVRIER

- Salon SIEP
- Ateliers méthodologiques
- Formation « L'enseignement supérieur, cet inconnu... »
- Rencontre avec les CPAS & PMS

MARS

- Salon SIEP
- Concours « Etudier à Bruxelles »
- Formation ReStart

AVRIL

- Conférence-Sensibilisation « A la rencontre de nos différences »
- Atelier « Choisir mes études supérieures : une affaire de famille ? »

MAI

- Formation : « L'enseignement supérieur, cet inconnu... »

JUILLET

- Dispositif P.O.S.E.

OCTOBRE

- Guide au(x) choix d'études

NOVEMBRE

- Salon SIEP
- Ateliers méthodologiques
- Salon INSPIRALIA

TOUTE L'ANNÉE

- Tutorat
- Activités de la PIES
- OTLAV
- ADA
- Projet d'aide psychologique et de bien-être
- SAFESA
- Street Law Clinic
- Journée de partage du Pôle
- Mise à jour de la liste des études

PROJETS ET ACTIVITÉS

INFORMATION ET ORIENTATION

AIDE À LA RÉUSSITE

ENSEIGNEMENT INCLUSIF

PROJETS SOUTENUS PAR LE PÔLE

COMMUNICATION

SALONS D'INFORMATION

FÉVRIER, MARS ET NOVEMBRE 2023

820

demandes
d'information

Le Pôle académique de Bruxelles participe aux salons organisés par le SIEP (Bruxelles, Namur et Mons) en partenariat avec la Plateforme logement étudiant (PLE).

L'équipe assure, à cette occasion, une information de première ligne sur les études dispensées par les 44 Institutions d'enseignement supérieur (IES) du Pôle et fournit des informations sur le logement étudiant bruxellois.

Elle propose également une documentation généraliste sur les études ainsi que les brochures des IES qui ne bénéficient pas d'un stand au salon.

METTRE EN ÉVIDENCE
L'OFFRE DE FORMATIONS
SUR LES ÉTUDES À BRUXELLES

EXPLIQUER L'ORGANISATION
DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

PRÉSENTER LES DIFFÉRENTES
FORMES D'ENSEIGNEMENT

INFORMATION SUR LE
LOGEMENT ETUDIANT À BRUXELLES

PISTES DE RÉFLEXION SUR
LE CHOIX D'ÉTUDES

PROMOTION DE LA PIES À LA
CITÉ DES MÉTIERS DE BRUXELLES

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

Découvrez

PLUS DE 800 FORMATIONS

LA DIVERSITÉ DES CHOIX D'ÉTUDES ET
LES 44 INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR FRANCOPHONES BRUXELLOISES



LISTE DES ÉTUDES

UN CATALOGUE EN LIGNE TOUTE L'ANNÉE

Une interface dédiée à l'offre de formations dispensées par les 44 IES bruxelloises sur le site internet du Pôle académique de Bruxelles.

Ce moteur de recherche permet aux utilisateurs d'identifier dans ce catalogue en ligne le cursus souhaité ainsi que les établissements où ladite formation est organisée.

LA LISTE D'ÉTUDES A ÉTÉ CONSULTÉE
PLUS DE 27 000 FOIS EN 2023

GUIDE AU(X) CHOIX D'ÉTUDES

DISTRIBUTION EN NOVEMBRE 2023

Le Guide au(x) choix d'études a pour vocation d'aider l'élève du secondaire à mener une réflexion approfondie sur la future orientation de ses études supérieures. Cet outil propose à la fois des informations sur la structure de l'enseignement supérieur, mais également des pistes concrètes pour aider l'élève à structurer les informations et in fine à construire sa réflexion sur le choix de ses études.

Le Pôle académique de Bruxelles édite et distribue gratuitement son « Guide au(x) choix d'études ». En 2023, sept mille exemplaires ont été adressés aux écoles secondaires ainsi qu'à certains acteurs travaillant avec le public cible (CPAS, CPMS, etc.). Un dossier pédagogique accompagne le Guide, permettant aux enseignants du secondaire d'accompagner leurs élèves dans cette démarche.

7 000

EXEMPLAIRES

UN SEUL OBJECTIF :
SOUTENIR LES ÉLÈVES DANS
LEUR CHOIX D'ÉTUDES
SUPÉRIEURES !



ENSEIGNANTS ET PERSONNEL

SALON INSPIRALIA

LE 17 NOVEMBRE 2023

INSPIRALIA est une journée de découverte entièrement consacrée à la pédagogie sous toutes ses formes. L'événement a été pensé pour permettre à tous les professionnels de la formation, l'orientation et de l'insertion socioprofessionnelle, de découvrir de nouveaux outils, d'améliorer leurs compétences et de mettre à jour leurs connaissances.

Cet événement offre la possibilité de découvrir ou d'expérimenter des ateliers, de participer à des conférences et à des activités ludiques.

Présentation du Guide et des activités du
Pôle aux professionnels de l'orientation



PLATEFORME D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES (PIÉS)

DU CONSEIL ET DES ATELIERS PROGRAMMÉS TOUTE L'ANNÉE

OBJECTIFS :

- INFORMER DE MANIÈRE GÉNÉRALE SUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
- SUSCITER L'ENVIE D'EXPLORER PLUS EN PROFONDEUR LES POSSIBILITÉS D'ÉTUDES, NOTAMMENT À BRUXELLES
- SENSIBILISER AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES ET À LA DIVERSITÉ DES FILIÈRES ET DES CONDITIONS D'ACCÈS
- INITIER UNE RÉFLEXION SUR LE CHOIX D'ÉTUDES
- AIDER À L'ORIENTATION ET AUX CHOIX D'ÉTUDES AINSI QU'À LA RÉORIENTATION
- RELAYER LES DEMANDES SPÉCIFIQUES VERS LES SERVICES SPÉCIALISÉS D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES 44 IES DU PÔLE

893

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Le Pôle académique de Bruxelles offre un service d'information et de conseil de première ligne sur les études supérieures à la Cité des métiers de Bruxelles.

La Plateforme d'information sur les études supérieures est constituée d'une équipe de Conseillers en études supérieures (CES) détachée du Pôle qui offre toute l'année un large panel d'activités.

Les publics visés peuvent bénéficier gratuitement d'entretiens individuels, participer aux activités collectives et accéder à l'espace documentaire.

94 ACTIVITÉS COLLECTIVES :

- Clés pour décoder l'enseignement supérieur
- Fin de secondaires et après ... ?
- Pass'Avenir
- Choisir mes études supérieures : une affaire de famille ?
- Devenir enseignant : Fonctions, études et une mesure de soutien
- Devenir infirmier : Fonctions, études et une mesure de soutien
- Études supérieures en Belgique : cursus néerlandophone ou francophone ?
- Reprendre des études : conseils pratiques
- Objectif Avenir
- Visites guidées de la CDM et sur la PIÉS
- La Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Journée d'échanges avec les CPAS et CPMS
- Activité « STEAM & STEM
- Formation IFPC "L'enseignement supérieur : cet inconnu"
- Job Day sur l'enseignement
- Soirée pour les professeurs en collaboration avec la FWB
- Présentation aux représentants ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CET INCONNU...

LE 20 FÉVRIER ET LE 15 MAI 2023

La formation « *L'enseignement supérieur, cet inconnu : quels outils pour accompagner nos élèves dans la transition secondaire-supérieur ?* » est organisé dans le cadre des formations proposées par l'Institut de la Formation professionnelle continue (IFPC).

Cet atelier vise à outiller les enseignants du secondaire supérieur pour qu'ils puissent guider leurs élèves quant à leur éventuel futur choix d'études.

La formation comprend des aspects théoriques (informations sur l'organisation des études supérieures et leurs exigences) mais aussi pratiques (mise en situation, travail de groupes, techniques Thiagi...).

S'APPROPRIER LE CADRE DANS LEQUEL L'ORIENTATION S'INSCRIT AUJOURD'HUI ET DÉCOUVRIR LES PARTENAIRES POTENTIELS.

OUTILLER LES ENSEIGNANTS POUR AIDER LES ÉLÈVES À APPRENDRE À MIEUX SE CONNAÎTRE ET DÉFINIR LEUR PROJET SCOLAIRE.

DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS PARCOURS SCOLAIRES POSSIBLES.

ENVISAGER COMMENT METTRE EN PLACE UN TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE ENSEIGNANTS, AGENTS PMS ET PARTENAIRES EXTÉRIEURS.

AIDER LES JEUNES DANS LA TRANSITION SECONDAIRE-SUPÉRIEUR

LE 2 FÉVRIER 2023

Une journée a été organisée pour former et informer le personnel des CPAS et PMS quant au fonctionnement de l'enseignement supérieur en leur donnant des outils utiles à leur pratique et pour entendre les difficultés spécifiques auxquelles ils sont confrontés afin d'envisager comment y répondre le plus adéquatement.

Au Programme :

- Présentation des missions et actions du Pôle académique de Bruxelles et de la Cité des métiers de Bruxelles
- Explication de l'organisation de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles : Le Décret paysage
- Présentation des CPAS et des CPMS : Présentation et politique d'accompagnement des jeunes au niveau de l'orientation, du soutien à la réussite, du soutien financier, des difficultés rencontrées, des besoins...
- Perspectives de collaborations

CHOISIR MES ÉTUDES SUPÉRIEURES : UNE AFFAIRE DE FAMILLE ?

LE 19 AVRIL 2023

Un atelier interactif !

Une information éclairée sur les études supérieures est proposée ainsi qu'une réflexion sur les enjeux de l'orientation des jeunes.

Les parents sont invités à donner leur avis sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'orientation de leurs enfants. Les élèves sont invités à faire part de leurs questions quant à leur futur choix d'études.

En 2023 cet atelier a été organisé en collaboration avec l'UFAPEC-Régionale de Bruxelles. La séance a réuni 30 participants au Centre scolaire Saint-Michel à Etterbeek.

DONNER UNE INFORMATION SUR LE
NOUVEAU PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

SUSCITER UNE RÉFLEXION SUR
L'ORIENTATION DES JEUNES DANS LA
SOCIÉTÉ ACTUELLE

PERMETTRE AUX PARTICIPANTS D'AVOIR
DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS AU SEIN DES
FAMILLES QUANT À L'ORIENTATION VERS
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

OTLAV

Un groupe de travail mandaté par quatre Cabinets du Gouvernement a été constitué en 2023. Sa mission est de réfléchir à un dispositif unique d'orientation tout au long de la vie (OTLAV). Le travail a été initié suite au rapport en matière d'enseignement, de formation et d'emploi (« l'éducation orientée vers l'emploi ») présenté fin novembre 2020 à la Région wallonne, à la Commission communautaire française, à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Fédération Wallonie-Bruxelles. La chargée de mission en orientation a participé aux réunions.

ADA

A la fin de l'année 2022, la Ministre Valérie Glatigny a associé les 5 Pôles académiques à la création d'un outil d'orientation formative et non contraignante.

Ce projet, nommé ADA (Aide à la découverte de ton avenir), est composé de 7 groupes de travail (Workpackage - WP) liés à des objectifs spécifiques.

Le Pôle académique de Bruxelles a désigné des experts dans plusieurs WP, dont sa chargée de mission en orientation.

SOUTENIR LA RÉALISATION D'ADA EN
APPORTANT L'EXPERTISE ET LES RÉFLEXIONS
DU PÔLE ACADÉMIQUE DE BRUXELLES !

CONCOURS ÉTUDIER À BRUXELLES

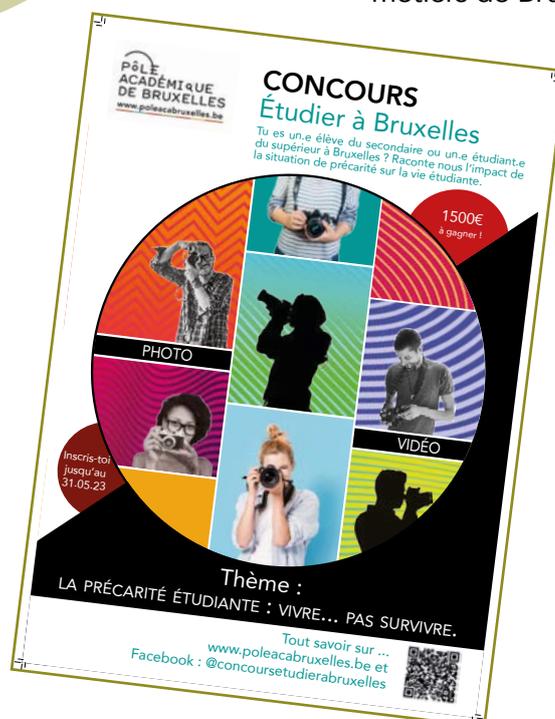
- PROMOUVOIR BRUXELLES EN TANT QUE VILLE ÉTUDIANTE
- PROMOUVOIR L'OFFRE DE FORMATIONS DES 44 IES DU PÔLE
- RENFORCER LES LIENS AVEC L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE BRUXELLOIS
- MARQUER L'OUVERTURE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE DU PÔLE
- OFFIR AUX JEUNES UN ESPACE D'EXPRESSION

Ce concours de photos et de vidéos permet de mettre en exergue les différents thèmes touchant la vie étudiante à Bruxelles. Il contribue à renforcer l'image de « Bruxelles en tant que ville étudiante », cosmopolite, avec ses inégalités, mais aussi avec toute sa richesse multiculturelle, marquée par la croissance et l'innovation.

Cet événement offre aux participants un espace d'expression à travers leurs photos et leurs vidéos. Ils peuvent aborder la thématique par une approche artistique poétique, revendicatrice, satirique, humoristique.

En 2023, le thème choisi a été "La précarité étudiante : vivre, pas survivre".

Les membres du jury ont remis les prix aux lauréats lors de la cérémonie qui s'est tenue à la Cité des métiers de Bruxelles le jeudi 5 octobre 2023.



ATELIERS MÉTHODOLOGIQUES

MARS ET NOVEMBRE 2023

=> Soutenir les étudiants en favorisant le développement de leurs compétences transversales.

=> Accompagner les étudiants du supérieur dans la préparation du blocus et de la session d'examens.

102 participants

Pour venir en aide aux étudiants bruxellois, le Pôle académique de Bruxelles, en partenariat avec le CPAS de la Ville de Bruxelles, organise divers ateliers pour accompagner les apprentissages.

Les séances sont prises en charge par des formateurs des hautes écoles et des universités bruxelloises. Deux sessions ont été organisées au cours de l'année : du 6 au 10 mars et du 20 au 24 novembre 2023.

THÈMES DE 2023 :

REBONDIR APRÈS
LA SESSION DE JANVIER :
FAIRE LE BILAN DE LA SESSION ET
ÉTABLIR SA STRATÉGIE POUR LE Q2

COMMENT GÉRER SON TEMPS ?

L'ÉLABORATION D'UN TRAVAIL DE FIN
D'ÉTUDES (TFE)

ENTRAINER SA MÉMOIRE GRÂCE AUX 6C

LA PRISE DE NOTES

COMMENT APPRENDRE À GÉRER SON
STRESS PENDANT LES ÉTUDES ?

COMMENT SE METTRE AU TRAVAIL
ET Y RESTER ?

ÉTUDIANTS

PLUS DE
1 300 HEURES DE TUTORAT EN 2023

SOUTENIR LE TUTORAT DANS
LES ESA ET LES EPS SUR UN PLAN
PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET
TRANSVERSALES DES ÉTUDIANTS TUTORÉS

TUTORAT

LES SÉANCES DE TUTORAT SONT ORGANISÉES TOUTE L'ANNÉE

Le tutorat consiste à mettre en relation un étudiant-tuteur qui a des compétences avec un étudiant-tutoré qui montre certaines difficultés.

Afin de permettre le renforcement de ce dispositif d'aide à la réussite, le Pôle académique de Bruxelles octroie un budget pérenne pour financer le tutorat dans les écoles supérieures des arts (ESA) et les établissements de promotion sociale (EPS) bruxellois.

ReSTART

DE MARS À JUIN 2023

La formation ReStart s'adresse prioritairement aux étudiants en première année du premier cycle (BA1) et qui présentent les trois caractéristiques suivantes :

- être en échec et/ou en décrochage scolaire
- douter de son choix d'études
- envisager de se réorienter l'année académique suivante

Elle est ouverte aux étudiants inscrits dans toutes les institutions d'enseignement supérieur (IES) du Pôle académique de Bruxelles.

AIDER LES ÉTUDIANTS À SE
CONSTRUIRE UN PROJET D'ÉTUDES
OU DE FORMATION PERSONNEL RÉFLÉCHI

DÉVELOPPER UNE MÉTHODE DE TRAVAIL ET DES
COMPÉTENCES TRANSVERSALES FAVORISANT LA
RÉUSSITE DANS LA VOIE CHOISIE

TROUVER LEURS MARQUES ET SE SITUER EN
TANT QU'APPRENANT RESPONSABLES DANS LE
SYSTÈME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ENSEIGNANTS ET PERSONNEL

DISPOSITIF P.O.S.E

LE 6 JUILLET 2023

Le Pôle académique de Bruxelles a participé au « Projet d'Orientation et de Soutien aux Étudiants » (P.O.S.E.). Cet événement est organisé par MADU Sud / CPAS de Saint-Gilles.

- AIDER LES ÉLÈVES DE 6^E SECONDAIRE À APPRÉHENDER LEUR (R)ENTRÉE DANS LES ÉTUDES SUPÉRIEURES.
- DONNER DES CONSEILS RELATIFS À LA TRANSITION SECONDAIRE-SUPÉRIEURE ET PRÉSENTER LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE MIS EN PLACE PAR LE PÔLE.



ELÈVES ET ÉTUDIANTS

RENCONTRER LES SERVICES D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR) DES IES DU PÔLE POUR PARTAGER DES PRATIQUES ET DES EXPÉRIENCES EN MATIÈRE D'AIDE À LA RÉUSSITE ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTS.

RÉFLÉCHIR AUX ACTIVITÉS À METTRE EN PLACE DANS LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

RÉSEAUX D'ÉCHANGE

Il existe deux réseaux de partage de pratiques : Bruscaj et BruxSars. Le premier rassemble les responsables de l'aide à la réussite et de l'accompagnement des étudiants des universités, tandis que le second regroupe les responsables des services d'aide à la réussite des Hautes écoles bruxelloises.

JOURNÉE DE PARTAGE

Dans le but de préparer la Journée de partage du Pôle, un comité d'organisation a été constitué avec des membres de l'équipe opérationnelle et du COPILAC.

Le comité s'est réuni deux fois en 2023 avec la mission de réfléchir au thème, au programme et aux objectifs de la Journée de partage.

OBJECTIFS :

COMPRENDRE LES SPÉCIFICITÉS
DU PUBLIC ÉTUDIANT BRUXELLOIS.

CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE MUTUELLE DES
ACTEURS QUI TRAVAILLENT À L'ACCOMPAGNEMENT
DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
BRUXELLOIS.

FAVORISER LA CO-CONSTRUCTION DE SERVICES UTILES
ET UTILISÉS PAR LES (FUTURS) ÉTUDIANTS DU PÔLE
ACADÉMIQUE DE BRUXELLES.

CYCLE DE CONFÉRENCES DÉCLINONS L'INCLUSION

LE 24 AVRIL 2023

La Chambre de l'enseignement supérieur inclusif a organisé, sur deux ans, un cycle de conférences dénommé « Déclinons l'inclusion ».

L'Association « Extra & Ordinary People! » a été conviée à initier ce cycle de formation le 24 avril 2023.

Des œuvres audiovisuelles internationales concernant la cécité, la surdité, etc., ont été diffusées lors de l'évènement. La séance a été clôturée par un moment d'échanges et de débats menés par Luc Boland.

UNE SÉANCE
DE SENSIBILISATION
PERMETTANT D'ALIMENTER
LA RÉFLEXION COLLECTIVE
RELATIVE À LA REPRÉSENTATION DES
PERSONNES DÉFICIENTES
ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP.

ÉTUDIER DANS LE SUPÉRIEUR AVEC UN HANDICAP, C'EST POSSIBLE

Un flyer a été conçu avec entre autres l'objectif de démontrer que la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur peut être possible pour un étudiant en situation de handicap. Les différentes étapes nécessaires pour bénéficier d'aménagements raisonnables dans l'enseignement supérieur ainsi que les étapes clés sont indiquées dans ce document.

DISTRIBUTION 2 FOIS PAR AN
AUX ÉCOLES SECONDAIRES BRUXELLOISES,
AUX CPAS, À LA CITÉ DES MÉTIERS DE
BRUXELLES.



Le Pôle assure une variété d'activités en matière d'aide à la réussite, d'orientation des étudiants et assure la promotion des études.

De plus, le Pôle s'engage dans des actions en faveur de l'enseignement inclusif et du logement étudiant.

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

APPORTER UN SOUTIEN
EN MATIÈRE DE SANTÉ
MENTALE ET DE BIEN-ÊTRE
AUX ÉTUDIANTS DES
44 IES DU PÔLE :

- GROUPE DE PAROLES
- ATELIERS DE BIEN-ÊTRE
- ENTRETIENS INDIVIDUELS

En 2021, dans le contexte de la crise de la Covid, le SPF-Santé a financé une mesure temporaire d'intervention psychologique pour les étudiants à mettre en œuvre au sein des Pôles académiques. Le taux de participation des étudiants aux activités collectives était relativement faible. En effet, les étudiants auraient préféré bénéficier également d'activités individuelles.

Le 7 mars 2023, le cabinet du Ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke, a autorisé l'utilisation du solde résiduel pour prolonger l'aide psychologique sans cadre organisationnel strict.

Dès lors, le Pôle académique de Bruxelles a décidé de continuer sa collaboration avec les services de santé mentale de l'ULB (PsyCampus), le Centre Chapelle-aux-Champs et la Ligue de l'Enseignement. Une collaboration avec le réseau BruStars a également élargi l'offre d'activités pour les étudiants avec un soutien des psychologues de première ligne répertoriés sur PsyBru.

Un catalogue d'activités a été préparé avec les opérateurs. Il a été communiqué aux 44 Institutions du Pôle académique de Bruxelles. Des réservations pouvaient être effectuées toute l'année.



SAFESA : LA CULTURE DU CONSENTEMENT ET LES ESPACES D'APPRENTISSAGES SAFE*

APPORTER UNE RÉPONSE INSTITUTIONNELLE
AUX SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ET/OU VIOLENCE SEXISTE ET SEXUELLE

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES ÉTUDIANTS

SOUTIEN JURIDIQUE POUR AMÉLIORER
LES PROCÉDURES INTERNES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

De plus en plus souvent ces dernières années, la société fait face à une libération de la parole sur des faits de violences et harcèlement sexistes et sexuels. Qu'elles le veuillent ou non, les institutions sont impactées par cette libération de la parole : des faits en leur sein sont dénoncés, une réponse de leur part est attendue et les pratiques sont questionnées.

Dans les écoles supérieures des arts en particulier, cette question est d'autant plus prégnante que la pédagogie développée y

recourt à l'intime et expose le corps, elle crée dès lors davantage de situations ouvrant la porte à l'ambiguïté et à l'abus de pouvoir. Ce contexte demande donc une attention spécifique.

Grâce au soutien financier du Pôle, la première phase du projet a permis de préciser les besoins, les attentes, et les conditions financières nécessaires pour la poursuite du projet. Il est prévu la rédaction d'un mode d'emploi à destination des étudiants et des institutions concernant les démarches à suivre sur le plan juridique.

STREET LAW CLINIC

AIDER LES ÉTUDIANTS
À COMPRENDRE LEURS DROITS EN
MATIÈRE D'AIDE SOCIALE ET LES AIDER
À LES METTRE EN PRATIQUE.

Il s'agit d'une clinique juridique qui fait partie du mouvement « Street Law » développé aux États-Unis dans les années 1970. La Street Law Clinic a été fondée en 2019. Elle fait partie de la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles (ULB), et plus précisément du Centre de droit public et social.

Grâce au soutien financier du Pôle, il a été possible d'ouvrir deux nouveaux lieux de permanences en 2023 : à l'UCLouvain Saint-Louis et à Alma.

COMMUNICATION

La stratégie de communication du Pôle académique de Bruxelles a une portée transversale. Elle vise à donner de la visibilité à toutes les activités menées dans les différents axes d'action du Pôle.

- Evènements et activités organisées par le Pôle académique de Bruxelles (ateliers, conférences, séance d'information, etc.)
- En 2023, les aspects liés à la communication du projet ReStart ont été pris en charge par le Pôle académique de Bruxelles : création et diffusion de supports papier et numérique, site web, réseaux sociaux, etc.
- Guide au(x) choix d'études : mise à jour de la maquette et impression de 7.000 exemplaires. Le dossier pédagogique a également été mis à jour.
- Newsletter du Pôle académique de Bruxelles : intitulée « L'Essentiel du Pôle », cette lettre d'information a été envoyée au mois de décembre 2023 à environ 4.200 adresses électroniques.
- Suivi de communication des activités de la PIES à la CDM de Bruxelles : site web, réseaux sociaux, e-mailings, etc.
- Animation des réseaux sociaux du Pôle académique de Bruxelles : Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube.
- Recensement des activités (journées portes ouvertes, cours ouverts, etc.) des 44 IES du Pôle académique de Bruxelles : mise en ligne dans l'agenda du site Web du Pôle et diffusion sur les réseaux sociaux.
- Conception d'un flyer « Etudier avec un handicap, c'est possible » dans le cadre des actions menées par la Chambre de l'enseignement supérieur inclusif (ChESI) du Pôle académique de Bruxelles (page 16).
- Conception et mise à jour de supports de communication permettant la promotion des études à Bruxelles, notamment la farde 4 volets reprenant les coordonnées des 44 IES. Ce document est distribué lors des salons SIEP et est mis à disposition des visiteurs de la CDM de Bruxelles.

EN 2023...

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE



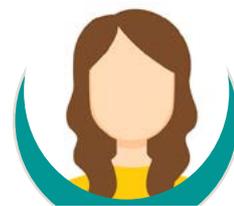
ISABELLE ALEN

CHARGÉE DE MISSION
EN ORIENTATION



CÉLINE BONNET

CONSEILLÈRE
EN ÉTUDES SUPÉRIEURES



LARA BURTON

CHARGÉE DE MISSION POUR L'AIDE À
LA RÉUSSITE ET L'ACCÈS AUX ÉTUDES



CORINNE DUCKSTEIN

RESPONSABLE
D'ÉQUIPE



ADRIANO LEITE

CHARGÉ DE COMMUNICATION ET
DE L'INFORMATION SUR LES ÉTUDES



ÉLISE PELTIER

CONSEILLÈRE
EN ÉTUDES SUPÉRIEURES



AMANDINE PHILIPS

CONSEILLÈRE
EN ÉTUDES SUPÉRIEURES



MONIQUE SOUSA MATIAS

SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIVE



GARY VANDERPERRE

CONSEILLER
EN ÉTUDES SUPÉRIEURES

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU PÔLE

UNIVERSITÉS

- Université libre de Bruxelles
- Université catholique de Louvain

HAUTES ECOLES

- Haute école Léonard de Vinci
- Haute école Galilée
- Haute école EPHEC
- Haute école « ICHEC – ECAM – ISFSC »
- Haute école Francisco Ferrer
- Haute école libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
- Haute école Bruxelles-Brabant
- Haute école Lucia de Brouckère

ECOLE SUPÉRIEURES DES ARTS

- Conservatoire royal de Bruxelles
- Ecole nationale supérieure des arts visuels de La Cambre
- Ecole supérieure des arts Saint-Luc de Bruxelles
- Ecole supérieure des arts – Ecole de Recherche graphique
- Académie royale des Beaux-Arts – Ecole supérieure des arts de la Ville de Bruxelles
- Institut national supérieur des arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion
- ESA le 75 - Ecole supérieure des arts de l'Image
- Ecole supérieure des arts du Cirque

ETABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE

- Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé
- Cours industriels
- Ateliers Saint-Luc
- EPHEC – Ecole de Promotion sociale
- EPFC 1, 2, 3, 5, 7, 8 et 9
- Institut des carrières commerciales
- Institut Paul Hankar
- Institut Ilya Prigogine
- Institut Lallemand
- Institut Machtens
- Institut Roger Guilbert
- Institut Roger Lambion
- Institut supérieur de formation continue d'Etterbeek
- Institut technique supérieur Cardinal Mercier
- Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Evere-Laeken
- Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Uccle- Anderlecht-Bruxelles
- Cours de promotion sociale d'Uccle
- Centre d'enseignement supérieur pour Adultes
- Institut technique de Namur
- Institut de Formation de Cadres pour le Développement



ABRÉVIATIONS

- AG : Assemblée générale
- ARES: Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
- ASBL: Association sans but lucratif
- CA: Conseil d'administration
- CDM: Cité des métiers
- CES: Conseillères en études supérieures
- CESI: Commission d'enseignement supérieur inclusif
- ChESI: Chambre de l'enseignement supérieur inclusif
- COPIAC: Comité de pilotage et d'accompagnement
- CPAS: Centres publics d'action sociale
- CPMS: Centres psycho-médico-sociaux
- ES : Enseignement supérieur
- ESA: Ecole supérieure des arts
- EPS: Ecole de promotion sociale
- FWB: Fédération Wallonie-Bruxelles
- IES: Institution d'enseignement supérieur
- IFPC : Institut de formations professionnelles continuent
- ONISEP: Office national d'information sur les enseignements et les professions
- OTLAV: Orientation tout au long de la vie
- PIES: Plateforme d'information sur les études supérieures
- PLE: Plateforme logement étudiant
- SAR : Service d'aide à la réussite
- SIEP: Service d'information sur les études et les professions
- TFE : Travail de fin d'études
- VAE : Valorisation des Acquis de l'Expérience

COMITÉ DE RÉDACTION :

Isabelle Alen, Céline Bonnet, Corinne Duckstein,
Adriano Leite, Amandine Philips, Monique Sousa Matias,
Gary Vanderperre et Clara Verstraete.

PÔLE ACADÉMIQUE DE BRUXELLES
Avenue Franklin Roosevelt, 50 – CP129/09
B-1050 Bruxelles
www.poleacabruxelles.be

Conception graphique
et mise en maquette : A.Leite
E.R. : A.Leite

Les termes utilisés dans ce document sont
entendus dans leur sens épïcène,
de sorte qu'ils visent indifféremment
les hommes et les femmes.


PÔLE
ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES
www.poleacabruxelles.be

Avec le soutien :

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES